



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

Trente quatrième session du Comité
Intergouvernemental d'Experts de l'Afrique
centrale sur le thème :

« Financement de l'industrialisation en
Afrique centrale »

N'Djamena, Tchad, 18-21 septembre 2018

Projet de note conceptuelle

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Comité intergouvernemental d'experts (CIE) est l'organe de supervision des activités du Bureau sous régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AC). Il constitue un forum d'échange entre les experts provenant des Etats membres, des deux communautés économiques régionales (CEEAC et CEMAC), et de leurs institutions spécialisées, le secteur privé, les chercheurs, la société civile et les autres partenaires techniques et financiers. Le CIE se réunit tous les ans pour définir et contrôler la mise en œuvre du programme de travail du BSR-AC et discuter des principaux enjeux et défis liés au développement économique et social de la sous-région en vue de formuler des recommandations appropriées pour y faire face.

La trente-quatrième session du CIE se tiendra du 24 au 28 Septembre 2018 à N'Djamena au Tchad, sous le thème « Financement de l'industrialisation en Afrique centrale ». Le choix de ce thème s'inscrit dans la continuité des débats du précédent CIE de 2017 consacré au développement industriel en Afrique Centrale et à l'issue duquel un document dit « Consensus de Douala » a été adopté. Ce dernier souligne l'urgence d'accélérer le processus de diversification des économies de la sous-région, à travers la promotion d'une industrialisation basée sur les ressources naturelles notamment agricoles, et tirée par le commerce et l'urbanisation. Le « Consensus de Douala » vient d'être renforcé par la signature récente de la « Déclaration de Kigali » instituant la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA). Grâce à la ZLECA le commerce intra-africain et les chaînes de valeur régionales pourront être mis à profit facilitant ainsi l'industrialisation de l'Afrique et son insertion dans les chaînes de valeur mondiales.

La CEA/BSR-AC a affirmé à l'issue du 33^{ème} CIE sa disponibilité à apporter son soutien aux Etats membres et aux Communautés économiques régionales d'Afrique centrale dans la mise en œuvre du Consensus de Douala à travers notamment l'organisation régulière de rencontres avec toutes les parties prenantes et le partage d'expériences d'autres régions du continent africain. Ainsi en janvier 2018 à Yaoundé au Cameroun, le Bureau sous-régional a organisé une réunion de réflexion consacrée à l'opérationnalisation du « Consensus de Douala ». Cette concertation a permis de préparer une feuille de route énonçant des actions et des rôles clairs pour guider la formulation, la mise en œuvre et le suivi et évaluation de stratégies en vue d'accélérer la diversification économique, l'industrialisation et la transformation structurelle en Afrique centrale.

Le financement de l'industrialisation constitue un des volets de l'opérationnalisation du Consensus de Douala. Il s'agit d'une des problématiques essentielles à résoudre pour espérer atteindre les objectifs de l'industrialisation. Le CIE de 2018 sera donc l'occasion de réfléchir aux moyens de discuter de l'enjeu du financement de l'industrialisation dans la sous-région. Le CIE devra déboucher sur des actions concrètes et un plan opérationnel pour la mise en œuvre de celles-ci en vue d'une mobilisation réussie des ressources pour financer l'industrialisation de l'Afrique Centrale.

II. OBJECTIF DE LA REUNION

L'objectif principal de la trente-quatrième session du CIE est d'examiner les questions réglementaires liées au mandat et au fonctionnement du BSR-AC, de permettre aux experts d'échanger sur les questions de développement économique et social en Afrique Centrale, afin d'identifier les mesures prioritaires à mettre en œuvre pour une amélioration des perspectives de financement de l'industrialisation de la sous-région.

La réunion vise également à faire le point sur l'état de mise en œuvre des initiatives sous régionales, continentales et internationales afin de formuler des recommandations appropriées pour un développement économique inclusif et soutenu de l'Afrique Centrale. Un autre objectif de cette session est d'examiner les progrès accomplis dans la réalisation du programme de travail de la CEA/BSR-AC en 2017 et de donner des orientations pour la mise en œuvre du programme du bureau au titre de l'année 2018.

Les participants suivront des communications portant sur le thème du CIE et examineront les documents suivants : (i) le rapport sur la situation socioéconomique en Afrique Centrale ; (ii) le rapport d'activités de la CEA/BSR-AC au titre de l'année 2017 et le programme de travail de l'année 2018 ; (iii) le rapport annuel sur l'état d'avancement des programmes régionaux et internationaux et d'autres initiatives spéciales dans la sous-région ; (iv) le rapport annuel sur les initiatives sous régionales consacré cette année à la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel (SINUS); et (v) l'édition 2018 du Rapport Economique sur l'Afrique.

Au cours des travaux du CIE seront également présentées les conclusions des évènements récents organisés par la CEA.

III. ORGANISATION ET FORMAT DE LA REUNION

La réunion du CIE durera cinq jours au cours desquels des documents de travail préparés par la CEA seront présentés et examinés. Les Etats et les partenaires qui le souhaitent feront également des communications. Tous les travaux se dérouleront en plénière et chaque présentation sera suivie de débats.

Le thème central intitulé « Financement de l'industrialisation en Afrique centrale » fera dans l'objet d'une présentation suivi de discussions dans le cadre d'un panel de haut niveau portant.

En marge de la réunion du CIE sera également une réunion ad hoc d'experts centrée sur les « Politiques potentielles et espace budgétaire pour la diversification économique et l'industrialisation en Afrique centrale ».

IV. RESULTATS ATTENDUS DE LA REUNION

La réunion du CIE permettra d'énoncer des mandats clairs pour guider la conception du programme de travail du BSR-AC au cours des prochaines années ainsi que des recommandations pour la formulation d'un plan d'action pour le financement de l'industrialisation en Afrique Centrale. Il s'agira d'identifier les mesures prioritaires à

mettre en œuvre pour une amélioration des perspectives de financement de l'industrialisation de la sous-région. Elle proposera également les voies et moyens pour accélérer la mise en œuvre des initiatives sous régionales, continentales et internationales en cours.

A cet égard, les produits suivants sont attendus :

- un relevé des conclusions qui synthétisera les présentations, les débats et leurs principales conclusions, ainsi que les recommandations, notamment celles visant une amélioration des activités menées par la CEA/BSR-AC et ;
- un rapport qui rendra compte des débats de manière détaillée.

La réunion fera également des propositions sur le thème de la prochaine session du CIE et sur le lieu pour son organisation.

V. PARTICIPATION

Prendront part à la réunion du CIE, les représentants des Ministères en charge de la Planification, de l'Economie, des Finances, de l'Industrie, des Mines, du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Y participeront également des délégués du Secrétariat Général de la CEEAC, de la Commission de la CEMAC, des institutions spécialisées de la CEEAC et de la CEMAC ainsi que des représentants des partenaires techniques et financiers dont l'ONUDI, le PNUD, le FMI et la BAD. Seront également représentés le secteur privé, la société civile, les universités et les centres de recherche de la sous-région.

VI. DATE ET LIEU DE LA REUNION

La trente-quatrième session du CIE aura lieu à N'Djamena au Tchad, **du 18 au 21 Septembre 2018.**

VII. LANGUES DE TRAVAIL

Les travaux se dérouleront en français, en portugais et en espagnol, avec une traduction simultanée.

VIII. CONTACTS

M. Tidjani CHETIMA

Email: chetima@un.org

Tél. : (237) 222 50 43 22

Fax : (237) 222 23 31 85

M. Mamadou Malick BAL

Email: balm@uneca.org

Tél. : (237) 222 50 43 46

Fax : (237) 222 23 31 85

Mme Lucie MAFFO

*Email : maffo@un.org
Tél. : (237) 22 50 43 15
Fax : (237) 22 23 31 85*